

Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport

Conseil d'Établissement des établissements primaires et secondaire de Renens

**Procès-verbal de la séance du 7 octobre 2020
Buvette de la Salle de Spectacles
Rue de Lausanne 37 – Renens – 18h30**

Présidence : Madame Myriam Romano-Malagrifa, Présidente

Présents.tes

Excusés.es

Absents.tes : Selon liste de présence annexée

Procès-verbal : Nathalie Cauvin

1. Accueil et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption et validation du Procès-verbal de la séance du 12 février 2020

Le Procès-verbal du 12 février 2020 est adopté à l'unanimité.

Il s'agissait du dernier Procès-verbal de M. François Chevalier qui quitte la fonction de secrétaire du Conseil d'Établissement. Il est remplacé par Mme Nathalie Cauvin, adjointe de la Cheffe de service pour les secteurs Jeunesse -Affaires scolaires.

M. Olivier Delapierre, adjoint pour les secteurs Culture-Sport-Association est entré en fonction le 1^{er} septembre 2020.

3. Communications de Madame la Présidente

Après 5 ans à Renens, M. Aguet a choisi de prendre une nouvelle orientation professionnelle. Il quittera sa fonction de Directeur de l'Établissement primaire Ouest fin novembre pour la Direction des Établissements primaire et secondaire de Bussigny. Madame la Présidente lui souhaite pleine réussite au nom de la Municipalité.

M. Arnaud Aguet remercie la Municipalité pour son soutien aux écoles de Renens, ainsi que Mme Romano et M. Chevalier pour leur collaboration et souhaite bonne suite aux écoles et à la Ville de Renens.

M. Arnaud Aguet sera présent au dernier CET 2020 et au repas Covid-compatible dont Mme Cauvin se chargera.

Mme Romano quittera son mandat de Municipale fin décembre 2020, pour le poste de Cheffe de service de la petite enfance à Lausanne. Sa suppléance pour le CET n'est pas encore décidée par la Municipalité. Plus d'informations seront transmises fin décembre.

4. Accueil des nouveaux membres

Mme Romano souhaite la bienvenue à Mmes Sabrina Paiano et Sophie Ogay-Wartenweiler qui rejoignent le 1/4 Parents.

Il manque par ailleurs une personne dans le 1/4 Société civile suite au retrait de Mme Auer. Un.e remplaçant.e sera proposé.e. Il en est de même pour l'absence de M. Boubakar, délégué de la CISE.

5. Présentation du bilan des devoirs accompagnés

M. Chevalier présente le bilan joint au PV.

Questions suscitées suite à la présentation :

- Les animations proposées après les DA ne sont-elles pas une forme d'APEMS ?

(1/4 Parent)

Mme Romano répond par la négative, car les APEMS sont soumis aux exigences d'encadrement de la LAJE. Les objectifs et les missions sont différents. La participation financière est déterminée en fonction du salaire des parents.

Les animations proposées coûtent CHF 300.- par an et ont lieu 3 jours par semaine dans les salles de gymnastique et le hall du collège du Simplon. Contrairement à une prise en charge professionnelle dans les APEMS, les animations sont assurées par des moniteurs.trices, non professionnel.les (néanmoins soumis à un cahier des charges), supervisés.es par les animateurs du CRA.

- Y-a-t-il une flexibilité pour s'inscrire ? (1/4 Société civile)

Oui, il est possible de s'inscrire toute l'année, même si cela complexifie la gestion administrative des DA.

- Comment est organisée la communication auprès des famille ? (1/4 SC)

Les parents reçoivent un courrier de présentation de la prestation et un bulletin d'inscription en juillet via le courrier de rentrée des écoles. En cours d'année, il est fréquent que les enfants s'inscrivent sur intervention des enseignants, du service social, de l'EVAM.

Il est suggéré d'envisager un flyer en plusieurs langues pour les parents non francophones. La proposition est retenue pour la prochaine rentrée scolaire.

- Remarque de Luc Vittoz :

Les étudiants.tes en charge des sports facultatifs pourraient intégrer l'équipe des moniteurs.trices car ils sont déjà formés à la prise en charge des enfants.

Par ailleurs, certaines salles de sports sont libres durant les pauses de midi et pourraient être utilisées parallèlement aux sports facultatifs, par les APEMS, par exemple.

6. Etat de situation du dossier sécurité

Madame la Présidente a reçu ce jour un rapport de ses collègues suite à la visite du 4 juin. Lecture en est faite ainsi qu'un point de situation.

Le groupe qui a travaillé sur ce sujet pourra envoyer ses remarques à Mme Romano qui apportera des réponses avec ses collègues.

A ce stade, le dossier n'est pas clos.

Rapport ci-joint.

7. La journée continue de l'élève (constitution d'un groupe de travail)

Il s'agit de constituer un groupe de travail, idéalement composé avec un.e représentant.e de chaque quart du CET.

Ce groupe de travail a pour objectif de thématiser « la journée continue de l'élève » et de mettre en évidence les implications en terme d'horaires, d'accueil et d'infrastructures.

Les résultats de ces réflexions seront discutés au CET.

Les personnes intéressées sont : Mmes Rovero Michel, Berthoud, Paiano, Ogay, Beauvois, Arnold, Brunner.

Mme Châtillon pourrait participer au groupe de travail si le concept de la journée continue de l'élève est précisé.

8. Divers

M. Piroti évoque le problème de l'accueil des élèves du RAC lors de la pause de midi. Un espace repas a été installé dans le hall du Joran, mais il est insuffisant en raison de l'accueil des élèves des autres communes (soit 60 élèves). La difficulté est accentuée par les exigences sanitaires de distanciation liées au Covid.

Mme Romano informe M. Piroti que des tables et des chaises supplémentaires vont être mises à disposition par la Ville, suite à une demande acceptée l'après-midi même par la Municipalité.

Les prochaines constructions scolaires prévoiront d'inclure systématiquement des espaces dédiés à l'accueil parascolaire dans la création des nouveaux bâtiments scolaires. Tel est le cas pour le projet Verdeaux-Pépinière-Saugiaz.

20h30 : levée de la séance

Prochaine séance le mercredi 1^{er} décembre

Pour le Conseil d'Etablissement

La Présidente



Myriam Romano-Malagrifa

La Secrétaire



Nathalie Cauvin